

BRAND NEW WORLD

A partir du premier juillet 2012, il faudra être munis, dans son véhicule auto-mobile de plus de 50 cm³, d'un éthylotest, non périmé et non utilisé.



Exemple : Je suis invité chez des potes à prendre l'apéro et je veux savoir si je suis capable de prendre le volant, tôt le matin, donc, je souffle dans le ballon.

Deux possibilités:

C'est POSITIF, Oullà!!! Je ne peux pas rouler, car je suis bien au-dessus de la limite légale (hic).

C'est NEGATIF, Je ne peux pas prendre le volant, car je ne dois pas rouler avec un éthylotest usagé.

CONCLUSION



Je retourne à l'apéro !!!

TROUVA STUDIOS

D'autres sur:

Diaporamas-a-la-con.com

Le site des meilleurs diaporamas humoristiques

[Attention le passage du pointeur de souris dans ce cadre déclenche un lien vers le site]

DI VINYL'S